

ÉGYPTE

DÉCLARATION DU GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'ÉGYPTE À LA BERD ASSEMBLÉE ANNUELLE 2020

La participation à l'Assemblée annuelle de la BERD a toujours été un plaisir, cette fois tout autant, alors que nous passons à un mode virtuel, ce qui nous donne une occasion unique de nous réunir et rassemble une encore plus grande diversité de voix.

L'Égypte est un des membres fondateurs de la BERD, partenaire de développement essentiel pour le pays, par son appui continu et précieux depuis le début de partenariats fructueux et stratégiques amorcés en 1991.

En 2019, l'Égypte est devenue le principal pays d'opérations de la BERD pour la deuxième année consécutive, les investissements de la Banque atteignant 1,2 milliard d'euros répartis entre 23 opérations, dont 80 % dans le secteur privé. La priorité a été accordée aux énergies renouvelables et à l'amélioration des infrastructures pour répondre aux besoins d'une population en forte croissance et pour proposer les services essentiels de base afin de favoriser le développement économique. Nous constituons aussi un portefeuille équilibré et performant avec le secteur privé et la part des participations augmente. Notre portefeuille avec la BERD est ventilé uniformément entre les infrastructures durables (52%), l'industrie et la filière agroalimentaire (26 %) et les institutions financières (22%), l'accent étant mis tout particulièrement sur les énergies renouvelables, les petites et moyennes entreprises, les femmes entrepreneures, les jeunes dans les affaires, l'efficacité énergétique et les lignes de crédit.

De nouveaux modes de pensée sont plus que jamais nécessaires. La COVID-19 est, avant tout, un défi humanitaire mondial. Elle nous a montré qu'aucun pays n'a la solution miracle pour survivre à cette crise et que le multilatéralisme, par le biais de partenariats public-privé, est indispensable afin de reconstruire en mieux. Nous sommes contraints de réécrire les règles pour émerger plus forts, plus unis et plus résilients qu'auparavant. En tant que concepteurs de politiques, nous devons examiner le développement à travers le prisme de l'émergence et reconnaître notre responsabilité de servir l'humanité à un rythme bien plus rapide.

L'Égypte a fait preuve de résilience au cours de cette dernière décennie. Selon le rapport « Perspectives économiques régionales » de la Banque qui comporte la dernière série de prévisions, l'économie de l'Égypte est en passe d'enregistrer une croissance de 2 % en 2020 qui devrait bondir, selon les prévisions, à 5 % en 2021. Il s'agit de « la seule économie de toutes les régions de la BERD susceptible d'échapper à la récession durant l'année calendaire de 2020, soutenue en partie par d'importants projets de construction publics et une expansion du secteur des télécommunications ».

Nous pouvons avancer.

Avec l'appui de la BERD, l'Égypte a accordé la priorité à la mise en place pour l'avenir de collectivités économiquement résilientes et inclusives. La mobilisation rapide et la réponse prompte de la Banque face à la pandémie par la création de son Fonds de solidarité, qui a

proposé des liquidités, des fonds de roulement, des restructurations de bilan, des financements des échanges et des appuis aux infrastructures, ont été reconnues. La BERD a procédé en signant d'importants accords de prêts, à hauteur de 850 millions dollars, avec des banques locales afin qu'elles prêtent à leur tour aux entreprises locales et appuient des transactions commerciales. Le Fonds a ainsi atténué l'impact d'un ralentissement brutal de la croissance économique.

La COVID-19 nous a appris qu'il existe l'opportunité d'une « Grande réinitialisation », comme le préconise le Forum économique mondial. Il faut combler de nombreux déficits : le déficit de protection, le déficit numérique, le déficit concernant la question du genre, le déficit d'investissements et bien d'autres... Je pense que nous sommes les architectes, les façonneurs, d'un avenir plus vert et plus circulaire... Au moyen d'une coopération inclusive, nous avons la possibilité de réinitialiser un meilleur avenir.

Au ministère de la Coopération internationale, nous nous efforçons de changer les états d'esprit en recourant à la « diplomatie économique », qui repose sur trois principes fondamentaux :

1. **Des plateformes à multiples parties prenantes** : le premier principe, qui suppose des consultations interactives et participatives avec tous les partenaires du développement, aide à promouvoir l'inclusion en ouvrant les espaces de dialogue et en favorisant le partage des connaissances, ce qui donne à toutes les parties prenantes au sein de la société la possibilité d'une coordination effective avec le gouvernement. Nous pouvons ainsi tirer parti de nos succès et de nos écueils et transformer l'élaboration de politiques en une narration, précisant le début et la fin de notre voyage dans la sphère du développement afin d'avancer ensemble.
2. Cette année a aussi ranimé l'esprit d'humanité dans l'élaboration des politiques, en mettant l'accent sur des problèmes humains fondamentaux comme la santé, les inégalités et des conditions de vie durables. Pour favoriser une économie centrée sur l'humain, le deuxième principe, **un argumentaire mondial en faveur du partenariat**, est axé sur les populations, les projets et le propos (P&P&P) et met essentiellement les populations au cœur de tous nos projets pour servir des finalités et des objectifs humains en conformité avec les ODD.
3. Le troisième principe est le Cadre de conception ODD de **l'aide publique au développement**, qui aligne les projets du ministère sur les objectifs mondiaux.

J'appelle la période de 2020 à 2021, les « années du multilatéralisme ». Nous avons vu l'importance de l'utilisation d'un programme tourné vers l'avenir, qui nous amène à nous asseoir tous ensemble pour concevoir une solution. Nous avons été contraints de nous montrer agiles et innovants. Des efforts concertés entre le gouvernement et le secteur privé sont en cours pour éliminer l'impact négatif de la COVID-19, pour atténuer l'impact de la crise sur les groupes vulnérables.

L'Égypte soutient la BERD pour la mise en œuvre de son Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-25, qui fixe trois thèmes stratégiques : 1. la transition vers une

économie verte sobre en carbone, 2. l'égalité des chances et 3. la transition numérique, afin de promouvoir un avenir durable, inclusif et intelligent pour tous.

Le CSC correspond en outre à plusieurs efforts égyptiens :

1. **La réduction des émissions de CO₂ pour favoriser la durabilité environnementale** : le Cabinet a récemment approuvé une stratégie portant à 30 % la part consacrée au développement durable de l'ensemble des projets d'investissements. L'Égypte a aussi affecté un expert-conseil de l'environnement dans chaque ministère pour encourager une reprise verte.
2. **La promotion de l'égalité des chances pour les femmes** : cet aspect, considéré comme une problématique macroéconomique, fait partie intégrante du développement inclusif de l'Égypte, qui a pris la forme récemment du lancement par le ministère de la coopération internationale de l'« accélérateur visant à combler l'écart entre les genres », en collaboration avec le Forum économique mondial et le Conseil national des femmes en Égypte.

Dans ce contexte, l'Égypte a remporté deux prix de la durabilité 2020 décernés par la Banque pour ses efforts dans les domaines de l'« énergie durable » et de l'« inclusion en matière de genre ».

3. **Le renforcement de la numérisation** : cet aspect a revêtu une importance critique en 2020, incitant l'Égypte à encourager une nouvelle transformation numérique.

Nous renouvelons l'attention portée au développement de notre solide partenariat avec les pays africains et aux efforts visant à libérer le vaste potentiel du continent. L'Égypte peut devenir la passerelle de la BERD vers l'Afrique. À cet égard, les possibilités d'investissement sont considérables, à la fois dans la région SEMED et pour le développement des pays africains afin de bâtir une solide infrastructure favorisant la croissance économique, la création d'emplois et l'amélioration des échanges commerciaux régionaux. L'Afrique peut bénéficier de l'expertise de la BERD dans les projets d'infrastructures, les énergies renouvelables et le développement de chaînes de valeur pour améliorer les activités de production et d'exportation, ainsi que l'accès aux financements pour les petites et moyennes entreprises.

Cela ne peut se faire qu'en augmentant les investissements dans les infrastructures durables, la connectivité et l'accélération de la transformation numérique. En outre, le secteur privé égyptien a accordé la priorité à plusieurs marchés africains – dont certains sont des clients de la BERD – dans ses stratégies d'expansion internationale.

Les projets de la BERD sont la preuve concrète du succès des partenariats public-privé. Les projets du port de Damiette et du port sec du 6 octobre montrent que l'Égypte travaille main dans la main avec la Banque et le secteur privé, qui constituent ses principaux partenaires sur la voie de la réussite. D'autres projets dans les chemins de fer et les transports urbains progressent actuellement. Avec l'aide de la Banque, nous avons pu introduire les meilleures pratiques internationales dans ce secteur essentiel. Par ailleurs, Alexandrie et le Caire, les plus grandes villes d'Égypte, ont intégré le Programme pour des villes vertes de la BERD et nous

travaillons en collaboration avec la Banque à l'élaboration d'une stratégie globale de transport vert. De plus, la BERD est la seule institution financière internationale qui a des bureaux en dehors du Caire, la capitale, notamment à Alexandrie, à Ismaïlia et bientôt à Assiout, pour accorder son soutien aux petites et moyennes entreprises.

La réforme est un processus continu. Les principaux axes de la Stratégie de réponse et de reconstruction du Gouvernement égyptien sont « Protéger, Pourvoir et Progresser » pour assurer une progression plus rapide du pays vers une croissance durable. Nous sommes entrés dans la crise avec d'importantes marges en termes de budget et de change dues à des réformes complètes des impôts, des budgets et des changes que le pays a mis en œuvre au fil des années et qui ont aidé à préparer l'Égypte à affronter la crise. Une priorité a été accordée à l'accélération des réformes structurelles, en particulier la formalisation de la main-d'œuvre informelle, qui contribue à plus de 50 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Égypte, ainsi que le programme d'autonomisation économique des femmes.

Un programme de réforme de la législation et de la réglementation de grande ampleur a été mis en œuvre, en complément de la réforme économique en cours en Égypte. Certaines lois ont ainsi été modifiées et d'autres promulguées récemment, comme la nouvelle Loi sur l'investissement, la Loi sur l'insolvabilité et la restructuration de la dette, la Loi sur les entreprises individuelles en partenariat, la Loi sur le registre du commerce, la Loi sur les entreprises commerciales, la Loi sur l'enregistrement des biens immobiliers et la Loi sur les marchés de capitaux. Parallèlement, le gouvernement égyptien considère le secteur privé comme le moteur essentiel de la croissance économique, source première des investissements et des applications technologiques qui devraient jouer un rôle crucial dans le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale.

L'espoir dans un monde meilleur commence lorsque nous nous réunissons tous et nous rappelons que le développement est essentiellement un voyage : un voyage qui comportera inévitablement plusieurs crises et difficultés, mais qui constituent aussi une occasion de reconstruire en mieux.

Enfin, au nom de la République arabe d'Égypte, je tiens à faire part de notre entière satisfaction, d'une part au Président par intérim, Jürgen Rigterink, qui a permis une transition en douceur pendant une période de crise, et d'autre part à l'équipe égyptienne à la BERD, pour leur dévouement et leur mobilisation continuels, et pour les intenses efforts qu'ils ont consacrés au développement de l'Égypte et à l'amélioration de la vie des populations égyptiennes.